

DATE DE PUBLICATION : 1^{er} mars 2023

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis BEAU, premier sous-gouverneur, à M. Claude PIOT le 1^{er} mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Lisa SCHIRMER, responsable de la mission RSE et du développement durable et, en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Camille L'HERMITTE, adjointe au responsable, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de son unité à l'exception, d'une part, de la nomination des cadres et, d'autre part, des actes pour lesquels une délégation de pouvoirs a été accordée.

Fait à Paris, le 1^{er} mars 2023

Claude PIOT